

## Au service de la lecture publique

### L'École nationale d'application des cadres territoriaux de Nancy

Depuis son origine, en 1999, l'École nationale d'application des cadres territoriaux (Enact) de Nancy porte le pôle de compétence « Culture ». Depuis 2004, elle assure également le pilotage des programmations pédagogiques de ce domaine et la coordination du cycle professionnel « Bibliothécaire territorial », au nom des quatre écoles\* du Centre national de la formation professionnelle territoriale (CNFPT).

En 2006, le directeur de l'Enact de Nancy, Jean-Jacques Duffourc, a obtenu pour l'école le pilotage et l'animation du pôle de compétence « Bibliothèques et centres documentaires », donnant ainsi une coloration « culturelle » à une grande partie des activités de l'Enact.

Aujourd'hui, les pôles de compétence du CNFPT viennent en appui de la production pédagogique de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations stratégiques des écoles, nouvellement redéfinies par la loi du 19 février 2007 réformant la fonction publique territoriale.

Parallèlement, les Enact s'orientent vers une démarche d'individualisation et de professionnalisation des cadres A par le développement de cycles professionnels et la création d'itinéraires de formation.

Les écoles sont par ailleurs invitées à développer des partenariats avec le réseau des écoles de service public (RESP), dont elles sont membres, et avec le monde de l'université. Dans le domaine culturel, un certain nombre de coopérations existent déjà. C'est notamment le cas avec l'Institut national du patrimoine (pour le montage de formations relatives à la conservation et au patrimoine), mais aussi avec l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (notamment pour la mise en place du cycle professionnel « Bibliothécaire territorial »), la Réunion des opéras de France, l'Association des orchestres, l'École nationale supérieure des arts de Dijon.

#### Le pôle « Bibliothèques et centres documentaires »

Dès sa création, le pôle « Lecture publique », devenu pôle « Bibliothèques et centres documentaires » (BCD), a souhaité, à l'initiative d'Alain Scrève, responsable Développement-Études à l'Institut national des études territoriales de Strasbourg, constituer un groupe d'experts

\* Les 4 Enact sont à Angers, Dunkerque, Montpellier et Nancy.

reconnus par les professionnels de la lecture publique. Ce groupe contribue aujourd'hui à définir les orientations stratégiques et pédagogiques du pôle, d'une part, et participe à la rédaction des référentiels des cycles « Bibliothécaire territorial » et « Directeur de bibliothèque », d'autre part.

Afin de mieux répondre aux attentes de ses publics, le pôle s'est défini quatre missions:

- *Assurer, pour les cadres pédagogiques du domaine Culture des structures du CNFPT, une veille intellectuelle, informative et documentaire sur les évolutions stratégiques, législatives et réglementaires relatives à la lecture publique.* Ce travail de veille passe également par la constitution d'un réseau de professionnels de la lecture publique (conservateurs, bibliothécaires territoriaux et d'État, mais aussi libraires, éditeurs, auteurs). Celui-ci sera développé lors des nombreuses rencontres avec les représentants des associations professionnelles, mais aussi avec les professionnels de la chaîne du livre, lors des grands salons consacrés à la lecture publique, aux bibliothèques et aux centres documentaires.
- *Accompagner les bibliothèques dans la prise en compte des évolutions et enjeux stratégiques de celles-ci.* Récemment, deux enquêtes importantes, touchant les missions des bibliothèques, ont été menées:

- la première, réalisée par le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) en 2005, analyse la question des publics des bibliothèques;
- la seconde, conduite par la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, analyse, dans le cadre de l'opération Livre 2010, les évolutions et les enjeux du livre, de l'auteur à l'éditeur, en passant par le bibliothécaire.

Sur la base de ces travaux, le pôle souhaite engager une réflexion approfondie, afin de traduire, en termes de sessions de formation, les résultats de ces études.

- *Proposer une offre de formation partagée avec les responsables pédagogiques Culture des délégations régionales et écoles du CNFPT.*

À partir de la réflexion menée avec le groupe d'experts sur les évolutions et problématiques identifiées, le pôle souhaite présenter deux ou trois sessions de formation par an, mais aussi des journées d'actualité.

L'objectif principal de cette démarche est de proposer aux responsables pédagogiques du CNFPT des sessions de formation « clés en mains » (suivant un cahier des charges élaboré par le pôle et mis en œuvre dans les structures sur l'ensemble du territoire). Le pôle assurera le recensement et la formation d'un vivier d'intervenants en capacité d'animer ces modules.

- *Soutenir les équipes pédagogiques expérimentant des itinéraires de formation innovants.* Ainsi de la formation proposée aux agents de bibliothèque par Patricia Poupon,

cadre pédagogique à la Délégation Pays de la Loire du CNFPT. Cette formation pourrait devenir certifiante et être transformée, à terme, en cycle professionnel.

## Le pilotage des cycles professionnels

### Le cycle « Bibliothécaire territorial »

Le cycle « Bibliothécaire territorial » a pour objectif de professionnaliser les agents pas ou peu expérimentés/formés aux techniques et savoir-faire fondamentaux du métier. Pour mémoire, le concours externe de bibliothécaire ne prévoit pas de réelle épreuve professionnelle.

Le parcours modulaire s'est construit autour de 4 axes principaux :

- *un parcours de formation* (objectifs et contenus) défini, avec une contribution conséquente du groupe d'experts attachés au pôle, à partir des spécificités du métier de bibliothécaire;
- *7 modules* couvrant les principales activités identifiées, et blocs de compétences requis, d'une durée de 50 jours (*module 1* Rôle et missions des bibliothèques; *module 2* Développement des ressources documentaires; *module 3* Médiation des ressources des services et action culturelle; *module 4* Description des documents et recherche documentaire; *module 5* Gestion informatisée des bibliothèques; *module 6* Intégration des ressources électroniques; *module 7* Participation au système d'évaluation de l'établissement);
- chaque module fait l'objet d'une évaluation des acquis des stagiaires;
- une évaluation finale sous la forme d'un rapport portant sur un projet conduit par le candidat.

Après quatre années de mise en œuvre et de pilotage du cycle « Bibliothécaire territorial », il est possible aujourd'hui d'en dresser un bilan.

- Tous les stagiaires, comme cela était préconisé, ont réalisé le cycle dans le cadre de leur parcours de formation initiale suite à leur réussite au concours de bibliothécaire et à leur recrutement par une collectivité locale.
- Près de 70 stagiaires, répartis en 4 promotions, ont pu suivre le cycle « Bibliothécaire territorial », organisé successivement par les Enact d'Angers, Nancy, Montpellier et Dunkerque.
- Parmi les stagiaires, un tiers disposait d'une expérience professionnelle de moins de 3 ans, un tiers d'une expérience professionnelle entre 3 et 5 ans et un tiers d'une expérience professionnelle de plus de 10 ans.

Le bilan dressé par les stagiaires eux-mêmes souligne l'utilité du cycle professionnel suivi, grâce auquel ils estiment « avoir appris le cœur de leur métier »; la grande satisfaction des contenus des formations proposées, en évoquant la nécessité d'alléger certains modules (par exemple le module 3

Médiation des ressources et le module 5 Gestion informatisée des bibliothèques); la pertinence du partenariat entre le CNFPT et l'Enssib, soulignant la cohérence pédagogique, la plus-value professionnelle de ce partenariat, la qualité des échanges entre les deux établissements; la diversité des niveaux d'expérience des stagiaires comme un atout majeur de la formation.

Deux difficultés sont majoritairement évoquées : la durée jugée excessive du cycle (50 jours) et la rédaction du rapport de fin de cycle, s'ajoutant à celui de fin de formation avant titularisation (Fat) dans un temps réduit (moins d'un an entre les deux).

Concernant le rapport de fin de cycle, 21 candidats sur 36 ont présenté leur rapport devant un jury et ont obtenu la certification du CNFPT.

Sur les bases de ce premier bilan, quelques ajustements ont été apportés. La durée du cycle, sans toucher à sa structuration, a été réduite. Le cycle passe de 50 à 39,5 jours. La double contrainte du rapport de fin de formation avant titularisation et de fin de cycle a été levée. Les stagiaires en Fat n'ont désormais plus que le rapport de fin de cycle à rédiger. La procédure de validation des acquis de l'expérience est proposée aux candidats qui souhaitent en bénéficier. Afin de mixer davantage les publics et d'enrichir les échanges d'expérience durant la formation, le cycle s'ouvre désormais à la formation de professionnalisation/formation continue. Le dossier de demande de certification du cycle professionnel « Bibliothécaire » est actuellement en cours d'habilitation auprès du Répertoire national de certification. Une fois acquise, celle-ci sera appliquée rétroactivement à tous les agents ayant validé le cycle.

### Le cycle « Directeur de bibliothèque »

Le CNFPT propose depuis 2006 un cycle « Directeur de bibliothèque » s'adressant prioritairement aux conservateurs territoriaux. Sa conception et sa mise en œuvre ont été confiées dans un premier temps à l'Inet, puis, dès 2007, à l'Enact de Nancy.

Ainsi, la réactivation du pôle « Bibliothèques et centres documentaires » a permis à l'Enact de Nancy de nouer un partenariat solide avec l'Inet lors de la mise en œuvre, en juin dernier, de la seconde promotion du cycle « Directeur de bibliothèques ».

À l'issue de la 3<sup>e</sup> édition du cycle, le CNFPT pourra en demander la certification auprès du Répertoire national de la certification.

Jenny Rigaud

Enact de Nancy – Cadre pédagogique Culture  
Responsable du pôle Bibliothèques  
et centres documentaires  
jenny.rigaud@cnfpt.fr